LE TEMPS

Imprimer

Retour

SUISSE : Querelles de palais pour 500 réfugiés irakiens

Date de parution: Mercredi 16 mai 2007 **Auteur:** Valérie de Graffenried

CRISE HUMANITAIRE. Micheline Calmy-Rey proposera aujourd'hui au Conseil fédéral d'accueillir un contingent de réfugiés irakiens. Un plan qui ravit le HCR, mais pas tous ses collègues.

Micheline Calmy-Rey ne lâche pas prise: à ses yeux, la Suisse doit accueillir un contingent de 500 réfugiés irakiens. Selon nos informations, elle fera aujourd'hui une proposition en ce sens au Conseil fédéral. Voilà comment la ministre veut donner suite à la récente Conférence de Genève sur les réfugiés et déplacés irakiens, organisée par le Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR). La Suisse a déjà décidé de doubler son aide humanitaire à l'Irak, en la faisant passer de 2 à 4 millions de francs. Mais pour la ministre des Affaires étrangères, un geste de solidarité supplémentaire doit être fait. D'autant plus que le HCR attend des pays industrialisés qu'ils accueillent au moins 20000 réfugiés jugés «particulièrement vulnérables».

Femmes et enfants surtout

La conseillère fédérale socialiste propose donc, parmi d'autres variantes, d'accueillir 500 Irakiens. Des femmes et des enfants surtout. Mais voilà: l'idée serait loin de séduire ses collègues. Car il s'agit d'accueillir des personnes sous la protection du HCR qui obtiendraient directement le statut de réfugiés. Et qui resteraient donc en principe «à vie» en Suisse, contrairement à celles qui sont au bénéfice d'une admission provisoire.

Augmenter l'aide sur place?

Comme patron du Département fédéral de justice et police (DFJP), Christoph Blocher était en mesure d'accepter un contingent allant jusqu'à 100 personnes sans en référer au Conseil fédéral. S'il ne l'a pas fait, c'est qu'il n'y voyait aucune urgence et nécessité. Il craint notamment un effet d'«appel d'air» et des problèmes d'intégration, dit-on dans son entourage. Et comme les demandes d'asile ont tendance à reprendre l'ascenseur, Christoph Blocher risque fort de rejeter la proposition de Micheline Calmy-Rey. Il pourrait proposer à la place une éventuelle augmentation de l'aide sur place. En Irak ou dans les pays voisins, qui peinent à gérer l'afflux de réfugiés.

Samuel Schmid et Hans-Rudolf Merz pourraient se ranger du côté du ministre UDC, notamment pour des motifs financiers. Micheline Calmy-Rey devrait pouvoir compter sur le soutien de son collègue socialiste, Moritz Leuenberger. C'est donc avant tout Doris Leuthard et Pascal Couchepin qu'elle devra convaincre, pour faire pencher la balance de son côté. Tous deux ne seraient pas hostiles au principe même d'accueillir un contingent d'Irakiens. Mais seront-ils d'accord de désavouer le chef du DFJP?

D'autres variantes, moins généreuses, seront proposées par Micheline Calmy-Rey si sa «solution maximale» ne passe pas. Toujours selon nos informations, la présidente de la Confédération en a directement discuté avec le haut-commissaire aux réfugiés, Antonio Guterres, après la conférence internationale qui s'est tenue à Genève. Ce dernier compte vivement sur un geste de la Suisse. En cas de situation de crise

Le Conseil fédéral a abandonné sa politique d'accueil de contingents de réfugiés en 1995. A cause du nombre croissant de personnes en quête de protection venues d'ex-Yougoslavie. Cette politique a été reconfirmée dix ans plus tard: en été 2005, le parlement a décidé dans le cadre du programme d'allégement budgétaire 2004, de ne pas accueillir, jusqu'à nouvel avis, de contingents de réfugiés. Pour des raisons financières, donc.

Mais le gouvernement a expressément signalé qu'il n'excluait pas d'accueillir à nouveau ce type de réfugiés, «si une situation de crise devait survenir». Voilà ce que ne manquera pas de rappeler Micheline Calmy-Rey à ses collègues ce mercredi. Lors de la campagne de votation sur les lois sur l'asile et les étrangers, Christoph Blocher avait d'ailleurs laissé entendre que l'acceptation des lois permettrait de lutter contre les abus et donc d'accueillir davantage de «vrais réfugiés». En août 2005, le ministre UDC a bien accepté une demande du HCR à propos d'un contingent de réfugiés ouzbeks, mais elle ne concernait que dix personnes. Le Conseil fédéral trouvera-t-il aujourd'hui une solution commune? Pas si sûr. Une deuxième discussion pourrait s'avérer nécessaire.

© Le Temps. Droits de reproduction et de diffusion réservés. www.letemps.ch

1 von 1 16.05.2007 10:24